

CONTROLE HISTOIRE

1 heure

15 mai 2019

La colonisation française dans les années 1930

Etude de document

consigne :

En présentant le document vous préciserez l'étendue, les caractéristiques et le rôle économique des colonies dans les années 1930, sans oublier l'image des colonies que l'on peut avoir en métropole depuis 1931.

Repérez le sujet et les problèmes évoqués dans le texte. En quoi ce document montre la spécificité algérienne dans la colonisation française ? Montrez que le discours du ministre n'est pas forcément le discours des colonialistes français.

En 1937, Maurice Viollette, ancien gouverneur général d'Algérie, ministre du Front populaire, présente un projet de loi sur l'Algérie. Il propose d'accorder le droit de vote à un nombre restreint de musulmans appartenant à l'élite francisée. Face à l'opposition des colons d'Algérie, Maurice Viollette explique son projet dans la presse nationale.

(...) À la vérité, les colons ont exprimé des idées bien inquiétantes : elles valent l'attention de tous les hommes de bonne foi et de tous les bons Français. "Nous avons, disent-ils en gros, la souveraineté en Algérie ; nous ne voulons pas la partager, nous voulons la conserver pour nous seuls. Des concessions ont dû être consenties au Sénégal, parce que les Européens sont peu nombreux dans cette colonie. Mais, par contre, en Algérie, où nous sommes 800 000, nous sommes en nombre suffisant pour n'accepter personne à côté de nous."

Le problème est très bien posé, il y a une catégorie ethnique qui ne veut pas avoir à discuter avec d'autres le pouvoir que le fait de la colonisation lui a remis. Donc, il est bien entendu que, quel que soit le nombre des indigènes, sept millions, dix millions, quinze millions, ils resteront éternellement, et comme par le décret de je ne sais quelle divinité raciale, les sujets des 800 000 Européens devenus 2 millions ou 1 200 000.

Je dis clairement que je considère un tel langage comme absolument fou.

D'abord, comment prétendre tenir sous la loi formidable du nombre ? Comment espérer continuer à rabaisser ces générations qui, d'année en année, se grossissent de plus d'intellectuels, de grands industriels, de grands commerçants, d'ouvriers conscients (...) ?

Source : extrait de l'article du journal *Paris-Soir*, 7 mars 1937.

Pour bien répondre il fallait

- 1) bien connaître son cours... ce que certains n'ont manifestement pas pris le temps de faire.....
- 2) bien lire et comprendre le doc.. mais ça c'était plus à votre portée...

En présentant le document vous préciserez l'étendue,

là on attend une présentation des colonies de manière globale, mondiale... 1 §

les caractéristiques

un petit tour sur les différents statuts des colonies françaises, 1 §

et le rôle économique des colonies dans les années 1930,

un autre paragraphe sur les aspects économiques (étude du tableau en classe...)

sans oublier l'image des colonies que l'on peut avoir en métropole depuis 1931.

et un 4eme paragraphe sur l'expo coloniale.....

pour le doc, il est évident que ce que vous avez du dire dans les 4 paragraphes précédents ressort dans l'étude...

- le rapport de population.. et l'originalité de l'Algérie, qui n'est pas une colonie de peuplement mais qui est, pour la France, ce qui s'en rapproche le plus... **spécificité**
- le refus de partager le pouvoir avec les indigènes... donc cette supériorité qui a pu être évoquée... la référence à Ferry et Clémenceau est bienvenue.. surtout si vous donnez la date du débat à l'Assemblée.. 1885
- Viollette caricature le discours des colons pour en donner la teneur...
- son opinion est faite.. 1) le nombre des indigènes joue contre les colons.... 2) ces indigènes sont de plus en plus nombreux à être cultivés et qualifiés.... Personne n'a songé faire référence à ce qu'était le front populaire....
- Viollette, par son opposition aux idées des colons, met en évidence ses idées : le droit des peuples à se diriger eux-mêmes, la perspective qu'un jour les colons seront dépassés par les indigènes. La conquête coloniale a asservi des peuples qui réclament le pouvoir.
- La mise en perspective est possible... Car la suite de l'histoire a donné largement raison à Viollette....
- certains ont fait référence à Messali Hadj.. Bravo... en précisant qu'il est de la même époque !